Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FRAMLINGTON EQUITIES

AXA World Funds - Framlington Hybrid Resources

Un compartiment de AXA World Funds SICAV
Classe d'actions : AXA World Funds - Framlington Hybrid Resources F Capitalisation EUR pf (ISIN : LU0293680665)
Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

Objectif et politique d'investissement

Objectif d'investissement

Le Compartiment recherche une croissance à long terme du capital mesurée en USD en investissant principalement dans des actions émises par des sociétés actives dans le secteur des matières premières, et par le biais d'instruments financiers dérivés liés à des indices et/ou sous-indices de matières premières.

Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active afin de saisir les opportunités du marché des matières premières. Les décisions d'investissement se basent à la fois sur une analyse macroéconomique et sur une analyse spécifique des secteurs et des sociétés. Le processus de sélection de titres repose sur une analyse rigoureuse du modèle économique, de la qualité de l'équipe de direction, des perspectives de croissance et du profil de risque et de rendement global des sociétés.
Le Compartiment se base sur l'indice de référence indiqué dans la section « Performances passées » ci-dessous (l'« Indice de Référence ») pour calculer les commissions de performance des classes d'actions par rapport à l'Indice de Référence. Dans la mesure où le calcul de la performance se base surtout sur l'Indice de référence, mais que le portefeuille de titres ou l'allocation des investissements du Compartiment ne sont pas nécessairement constitués par rapport à l'Indice de Référence et que le Compartiment investit également dans des titres qui ne composent pas l'Indice de référence, l'écart par rapport à l'Indice de Référence peut s'avérer important.
Le Compartiment investit :
- jusqu'à 100 % de ses actifs directement dans des actions internationales et des instruments assimilés émis par des sociétés de toute capitalisation boursière opérant, directement ou indirectement, dans les secteurs des matières premières ou généralement liées aux secteurs des matières premières, avec au minimum 25 % de l'actif net investi en actions, en permanence ;
- jusqu'à 75 % de ses actifs via des instruments financiers dérivés basés sur des indices et/ou des sous-indices de matières premières, sachant que le Compartiment aura recours à des instruments du marché monétaire et à des liquidités pour couvrir en totalité et en permanence l'utilisation de ces instruments.
Le Compartiment peut investir dans des liquidités et des instruments du marché monétaire à des fins de gestion de la trésorerie.
Dans la limite de 200 % de l'actif net du Compartiment, la stratégie d'investissement pourra être réalisée au moyen d'investissements directs et/ou d'instruments dérivés, en particulier des Total Return Swaps sur indices, des contrats futures et des options.
Des produits dérivés peuvent également être utilisés à des fins de couverture.

Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), le dividende est réinvesti.

Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est USD.

Horizon d'investissement

Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 8 ans.

Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15h00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur Liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs.
La Valeur Liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← → **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

La catégorie de risque est calculée sur la base de données historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui peuvent être sujets à des variations soudaines et significatives, ce qui peut engendrer d'importants gains ou pertes.

Risques additionnels

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Risque géopolitique : les investissements dans des titres émis ou cotés dans différents pays peuvent impliquer l'application de normes et de réglementations différentes. Ces investissements peuvent être affectés par l'évolution des taux de change, des lois ou restrictions applicables à ces investissements, de la réglementation sur le contrôle des changes ou de la volatilité des cours.

Risque de liquidité : risque de faible niveau de liquidité dans certaines conditions de marché pouvant conduire le Compartiment à faire face à des difficultés de valorisation, d'achat ou de vente de tout ou partie de ses actifs et ayant un impact potentiel sur sa valeur liquidative.

Risque de crédit : risque que les émetteurs de titres de créance détenus par le Compartiment ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la Valeur liquidative.

Impact des techniques telles que les produits dérivés : certaines stratégies de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque légal, le risque de valorisation, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents. L'utilisation de telles stratégies peut également induire un effet de levier, qui peut accroître l'effet des mouvements du marché sur le Compartiment et engendrer un risque de pertes importantes.

FRAMLINGTON EQUITIES

AXA World Funds - Framlington Hybrid Resources

Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2.00%
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximun pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1.03%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	20.00%
Les commissions de performance sont calculées selon la méthode décrite dans le prospectus en appliquant un taux de participation de 20.00 % maximum de tout rendement réalisé par la Classe d'actions qui dépasse 40% S&P GSCI Energy & Metals Capped Components 35/20 + 60% MSCI AC World Commodity Producers Total Return Net. Lors du dernier exercice du fonds, la commission de performance s'élevait à 0.00 % de la classe d'action.	

Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants se basent sur les dépenses encourues pendant la période de douze mois close fin décembre 2019. Ils sont ajustés en fonction des modifications budgétaires mises en place pour 2019. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Frais » du prospectus, disponible sur le site www.axa-im.com.

Performances passées

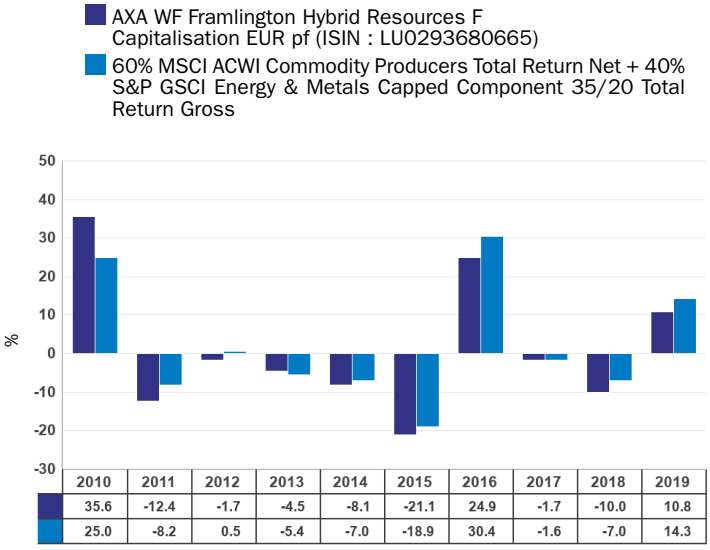

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
	35.6	-12.4	-1.7	-4.5	-8.1	-21.1	24.9	-1.7	-10.0	10.8
	25.0	-8.2	0.5	-5.4	-7.0	-18.9	30.4	-1.6	-7.0	14.3

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées sont indiquées après déduction des frais courants. Tous frais d'entrée / de sortie sont exclus du calcul.

Le Compartiment a été lancé le 31/05/2007 et la classe d'actions en 2007.

Les performances passées ont été calculées en EUR et sont exprimées en pourcentage d'évolution de la Valeur liquidative du Compartiment à la fin de chaque année.

La performance du Compartiment n'est pas alignée sur celle de l'indice de référence.
Pour les différentes classes d'actions du Compartiment, la performance de l'indice de référence est indiquée dans la section « Performances passées ». Elle est soit convertie dans le devise de la classe d'actions correspondante, soit couverte contre la devise de référence du Compartiment s'il s'agit de classes d'actions couvertes (« indice de référence couvert »). Lorsque l'indice de référence couvert n'est pas disponible, l'indice de référence est indiqué dans la devise de référence du Compartiment. La performance de l'indice de référence indiqué peut donc être différente de celle de la classe d'actions correspondante du fait que l'écart de performance inhérent à l'activité de couverture du risque de change n'est pas pris en compte dans l'indice de référence.

Informations pratiques

Dépositaire :
State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch
49, Avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Autres informations :
De plus amples informations sur ce Compartiment, telles que le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues gratuitement en anglais, allemand, français, espagnol et italien auprès de la Société de gestion du Compartiment, de l'agent administratif central, des distributeurs du Compartiment, ou en ligne sur www.axa-im.com. D'autres classes d'actifs sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur www.axa-im.com.
Le détail de la politique de rémunération actualisée de la société est publié en ligne à l'adresse https://www.axa-im.com/en/remuneration. Cette politique inclut la description de la manière dont les rémunérations et avantages sont octroyés aux salariés, et des informations sur le comité de rémunération. La société en fournira gratuitement un exemplaire imprimé sur demande.

Publication de la Valeur liquidative :
La Valeur liquidative par action est disponible sur www.axa-im.com ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

Législation fiscale :
Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité :
AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avéreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Transfert entre Compartiments :
Les actionnaires peuvent souscrire à toute classe d'actions de tout Compartiment à convertir en classes d'actions de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la classe, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation suivant la réception de la demande de conversion.
Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire, tel qu'indiqué dans le prospectus.
Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur www.axa-im.com.